

Nos droits



Âge visé

9-10-11 ans

Conception

Brault, Aline

Disciplines scolaires

Éducation personnelle et sociale, Sciences humaines

Thème(s)

Droit et justice

Principes directeurs

S'inscrire dans la francophonie contemporaine

Mot(s)-clé(s)

francophones, système d'éducation, droits, Sommet de la Francophonie

Introduction

À partir d'une activité «exemples oui - exemples non», les élèves découvrent, eux-mêmes, une définition du concept de « droits » qui est distinct des concepts de privilège, de préférence et de responsabilité. Les élèves prennent aussi conscience du fait qu'ils ont droit à une éducation en français.

Démarche

En groupe-classe

Proposez de jouer un jeu de «exemples oui - exemples non». Ce jeu consiste à faire deviner le concept qui distingue les deux groupes d'exemples.

En l'occurrence, les exemples «oui» sont des droits accordés aux élèves comme personnes et comme francophones, tandis que les exemples «non» peuvent être des privilèges, des responsabilités, des désirs, des préférences, des actes de générosité, etc., tout sauf un droit. Les élèves doivent déduire ce que les exemples « oui » ont en commun, autrement dit, ce qui définit les exemples « oui ».

L'article 5 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale présente une liste de droits: ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CERD.aspx

La Charte canadienne des droits et libertés présente les droits dans le contexte canadien: laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/page-15.html

En équipe

Préparez deux colonnes au tableau devant la classe: la colonne des exemples «oui» et la colonne des exemples «non». Pour démarrer les discussions, inscrivez un ou deux exemples dans chacune des colonnes en expliquant que chaque équipe doit essayer de découvrir le concept mystère (droits) qui définit tous les exemples « oui ».

Voici quelques possibilités d'exemples «oui»: ne pas avoir peur dans la cour d'école, être bien nourri, être respecté, avoir des vêtements adéquats pour la température, avoir accès aux services médicaux, faire des examens du ministère en français. Voici quelques possibilités d'exemples «non»: aider ses amis avec leurs devoirs, jouer son sport préféré, trop manger, être populaire, préparer son propre dîner, avoir des vêtements à la mode, chanter une chanson française sous la douche.

Les équipes discutent pour déduire ce que les exemples «oui» ont en commun, autrement dit, ce qui définit et distingue les exemples «oui». Lorsqu'une équipe croit comprendre le concept mystère, elle confirme son hypothèse en proposant un autre exemple «oui». Écrivez les suggestions de l'équipe au tableau dans la colonne qui convient au profit de toute la classe.

Chaque équipe a l'occasion de suggérer un nouvel exemple pour tester son hypothèse. Vous pouvez aussi ajouter des exemples si la classe semble en avoir besoin. Lorsqu'une équipe détermine que tous les exemples au tableau confirment son hypothèse, elle devine le concept mystère.

Si aucune équipe ne fait ressortir le droit à l'éducation en français, l'enseignant peut proposer une dernière devinette: «Qui peut nommer un droit dont tous les élèves de la classe jouissent?» Bien sûr, les élèves ont le droit à l'éducation en français !